

En 1885, nouvelle alerte. Quatre cas de fièvre typhoïde et une méningite probablement aussi de nature typhoïde éclatent dans la même maison. Au centre de celle-ci était un puits recevant presque directement les égouts de la maison. Il y avait déjà eu dans cette maison quelques cas de fièvre typhoïde, particulièrement en 1876. L'assainissement de l'immeuble et l'interdiction de l'eau du puits suffirent à éteindre sur place cette petite épidémie.

Les cas de 1887, 1890 et 1892 ne proviennent pas de conditions d'insalubrité de la ville, car les malades apportaient leur typhoïde du Hâvre, des Ormonts et de Genève.

La disparition de la fièvre typhoïde à Morges nous paraît due principalement à l'introduction de l'eau en abondance, car les égouts sont restés défectueux jusqu'en avril 1898, et l'assainissement du sol causé par la régularisation du niveau du Léman ne date que de 1890. Nous sommes convaincus que c'est à l'abandon des eaux de puits que l'on doit de n'avoir aucun cas de fièvre typhoïde à Morges depuis plusieurs années.

La consommation d'eau de Bret est actuellement de 147,507,000 litres par année ce qui donne 101 litres par jour pour chaque habitant. Le plus grand nombre des puits ne sert plus aux usages alimentaires. Les fontaines donnent une eau excellente, plus fraîche, plus savoureuse que l'eau de Bret. Malheureusement, elles tarissent parfois pendant les grandes chaleurs et l'on supplée à l'eau de source en y introduisant de l'eau de Bret. L'eau de Bret est consommée non filtrée; sa valeur hygiénique a donc été prouvée par une vaste expérience sur la plus grande partie de la population. Les médecins de Morges n'ont constaté aucune affection intestinale, épidémique ou autre, produite par l'ingestion de cette eau, dont la salubrité a été si vivement discutée de 1872 à 1884 à Lausanne. Sa pureté chimique avait été démontrée par les analyses du Professeur Brunner. Les examens bactériologiques de M. Seiler permettent aussi de conclure qu'elle ne renferme pas de microbes pathogènes, bien qu'on y ait constaté quelquefois le bacille coli-commune en très petite quantité, il est vrai.

Si les résultats hygiéniques sont indiscutables, l'eau de Bret ne représente pourtant pas l'idéal d'une eau potable. Elle est fade et trop chaude en été lorsqu'elle a parcouru les 30 kilomètres qui séparent Morges du lac de Bret et qu'elle a séjourné dans les réservoirs de Lausanne et d'Echichens. Les pluies et les orages introduisent dans cette eau les boues des rives et des eaux de surface qui la troublent et lui donnent une couleur jaunâtre peu appétissante.

Fièvre typhoïde à Nyon.

D'après les renseignements fournis par le D^r Bonnard, médecin délégué, la fièvre typhoïde est très rare à Nyon. Il y a eu :

Années	Décès	Sur 10,000 habitants	Années	Décès	Sur 10,000 habitants
1877	2	6	1884	1	2.6
1878	1	2.9	1885	1	2.5
1879	1	2.8	1886	—	—
1880	—	—	1887	—	—
1881	—	—	1888	2	5
1882	—	—	1889 à 1895	—	—
1883	—	—			

La quantité d'eau fournie aux habitants de Nyon est de 1060 litres par minute, c'est-à-dire un quart de litre à peu près par minute et par habitant ou de 360 litres par jour.

Les égouts ont été construits il y a une vingtaine d'années et sont généralement en bon état. La municipalité de Nyon attribue la salubrité de la ville à sa situation sur une colline de nature sablonneuse qui filtre rapidement toute espèce de résidus aqueux.

Fièvre typhoïde à Montreux.

M. le D^r Bertholet a relevé dans les registres de l'état civil les décès par fièvre typhoïde à partir de 1876.

Années	Nombre absolu des décès	Décès sur 10,000 habitants	Années	Nombre absolu des décès	Décès sur 10,000 habitants
1876	1	1.4	1887	—	—
1877	1	1.4	1888	3	3.2
1878	4	5.8	1889	1	1
1879	1	1.4	1890	1	1
1880	1	1.4	1891	3	3
1881	3	3.7	1892	2	1.8
1882	1	1.2	1893	2	1.7
1883	—	—	1894	1	0.7
1884	—	—	1895	2	1.5
1885	1	1.1	1896	—	—
1886	1	1.1	1897	—	—

Scarlatine.

Cette fièvre éruptive a dans notre canton un caractère de bénignité tel qu'elle ne contribue que fort peu à la dime mortuaire annuelle.

Son existence dans le pays n'est pas très ancienne. D'après le D^r Verdeil, elle a été apportée vers 1740 d'Allemagne où régnait une épidémie très étendue. *Albert de Haller*, dans son „Histoire des maladies, de 1699 à 1702“ (Lausanne et Genève, Bousquet 1746) ne signale aucun exanthème qui permette de penser à la scarlatine.